

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 25 NOVEMBRE 2014

Mme Faccenda ouvre la séance à 17h37

- Sont présents 19 membres sur 24 . (cf liste d 'émargement ci-jointe)
 - Mme Faccenda propose un tour de table pour que chacun se présente et souhaite la bienvenue aux membres élus.
 - Mme Faccenda excuse M.Le Lay, représentant du personnel remplacé par Mme Louvel, Mme Louin, représentant des parents remplacée par Mme Le Coz et M.Méar, représentant des parents remplacé par Mme Scouarnec
 - Sont absents : M.Fichet, Mme Bernard et M.Guyomarc'h

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Mme Faccenda propose la candidature de Mme Plantec, Conseillère Principale d'Éducation, en tant que secrétaire de séance.
- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du CA du 2 octobre 2014.
Pour : 19 Absentions : 0 contre : 0
- Mme Faccenda propose l'ordre du jour modifié :
 - Point 1 : adoption du règlement intérieur en premier point.
 - Point II : ajout du vote de la sortie pédagogique à Crozon en 5
 - Point III : ajout du vote pour la convention avec « Orange »
 - Point IV : répartition des fonds sociaux pour 2014/2015
 - Point V : présentation des questions diverses posées par le personnel enseignantPour : 19 Absentions : 0 contre : 0

POINT I- Vie de l'établissement : acteurs et instances

1. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration

Mme la Principale présente le règlement intérieur aux membres du Conseil d'Administration (cf annexe1). Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Absentions : 0 contre : 0

2. installation de la commission permanente

Mme la Principale présente le rôle et les missions de la commission permanente et présente la répartition des membres. (cf annexe2)

17h43 : arrivée de M.Le Cunuder – 20 membres au conseil d'administration

3. installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté

Mme la Principale présente brièvement le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, le programme allant détaillé lors du point II à l'ordre du jour . Mme Faccenda présente les membres du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (cf annexe 3)

17h47 : arrivée de M.Bihan-21 membres au Conseil d'Administration.

4. installation du conseil de discipline

Mme la Principale présente le rôle et les missions du conseil de discipline et en présente les membres. (cf annexe 4)

5. installation de la commission éducative

Mme la Principale présente le rôle et les missions de la commission éducative et en présente les membres ; (cf.annexe 5)

6. installation de la commission d'attribution des fonds sociaux

Mme la Principale présente le rôle et le fonctionnement de la commission et en présente les membres. (cf annexe 6)

7. installation du Conseil Vie Collégienne

Mme la Principale expose le rôle du Conseil Vie Collégienne et indique que les élections des élèves auront lieu d'ici la fin du mois de décembre ou à la rentrée de janvier 2015. Une présentation de la composition est faite : 10 élèves de l'établissement et 10 adultes , dont à ce jour M.Le Cunuder et M.Méar en tant que parents, Mme Bellec en tant que représentante des personnels de l'établissement.

Point II. Vie pédagogique et vie scolaire

1. programme prévisionnel d'actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté

Mme Faccenda indique que le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté contribue à l'action de citoyenneté, prépare un plan de prévention et permet de définir un programme d'actions à destination des élèves et des membres de la communauté éducative.

Tout au long de la scolarité, plusieurs axes sont développés :

- **éducation à la citoyenneté** pour tous les niveaux via la formation des délégués menée par Mme Plantec , CPE : 1 demi-journée de formation au 1er trimestre pour préparer les conseils de classe – 1 demi-journée au second trimestre
- **éducation à la sécurité routière** via la préparation aux attestations de sécurité routière de niveau 1 (pour les 5èmes) et de niveau 2 (pour les 3èmes)
- **éducation à la vie affective et sexuelle ; contraception** : interventions d'une sage femme de l'hôpital de Morlaix :
 - sur la puberté pour les élèves de **5èmes**
 - sur les relations filles-garçons et la notion de respect pour les élèves de **4èmes**
 - sur la vie affective et sexuelle en lien avec les programmes disciplinaires pour les élèves de **3èmes**
- **prévention des conduites à risques : intervention du Centre de Soins , d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) :**
 - **niveau 3ème : action « les jeunes et la fête »** avec l'Union Locale d'Animation en Milieu Rural, Mme Plantec CPE et Mme Lancien, infirmière.
- **la violence et ses définitions :**
 - **niveau 4ème:**intervention du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : thème

du harcèlement et du respect des autres.

- **les dangers d'internet : pour une bonne utilisation des outils numériques**
 - Information pour les familles prévue le mardi 13 janvier 2015 avec le CSPA et le CIDFF au collège de Plougasnou
 - intervention auprès des élèves de 5èmes
- **formation des personnels** : participation de Mme Plantec, CPE, Mme L'Eilde et Mme Cadiou , professeurs à la Formation d'Initiale Locale mise en place en partenariat avec le CSPA sur les produits psychotiques.

Mme Faccenda indique que ce programme est prévisionnel et peut évoluer durant l'année, avec la volonté d'associer de nombreux partenaires. Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté se réunira courant janvier 2015.

2. déplacement pédagogique en Allemagne

Mme Faccenda donne la parole à M.Lucas pour une brève présentation de l'échange prévu avec le Gymnasium d'Eberswald. Le séjour en Allemagne aura lieu du 23 mars au 1er avril 2015 pour 34 élèves participants , (32 élèves de 4èmes et 3èmes et 2 élèves en classe de 2de sur Morlaix) et 4 accompagnateurs. Un échange linguistique à objectifs linguistiques, culturels et citoyens. Des visites sont prévues pour faire le lien avec le programme d'Histoire des Arts que ce soit en 4ème ou 3ème.

Le coût total du séjour s'élève à 9506,84 euros, le coût par élève est de 200 euros.

Mme Penvern du comité de jumelage Lanmeur-Hohenmolsen fait une présentation de celui-ci. Des membres du jumelage (entre 6 et 8) partiront en Allemagne sur les mêmes dates et utiliseront le car : la convention sera présentée et soumise au vote au point III-10.

Les objectifs et le budget de ce déplacement sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

Pour : 21

Abstentions : 0

Contre : 0

3. déplacement pédagogique en Italie

Dans le cadre de l'appariement avec la Média Sculo Lorenzini de Jesi, l'échange avec l'Italie se déroulera du 16 au 23 mai 2015, aucune autre date n'étant possible. Mme Larvor présente le séjour pédagogique prévu pour 45 élèves de 4èmes (hors section bilangue) : une découverte de la culture italienne à la fois par le partage de vie des familles et à travers des visites effectuées , telle la visite des grottes de Frasassi en lien avec le programme de SVT.

Mme Faccenda présente le budget : le coût total du déplacement s'élève à 12 127,10 euros ; le coût par élève s'élève à 207 euros.

Les objectifs et le budget de ce déplacement sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

Pour : 20

Abstentions : 1

Contre : 0

4. Déplacement pédagogique à Paris

Mme Faccenda donne la parole à M.Brigant pour une présentation du séjour à Paris prévu pour les classes de 3A et 3D du 1er au 3 avril 2015. Un déplacement qui concerne 46 élèves et 5 accompagnateurs. M.Brigant indique que le choix a été fait de maintenir une

projet sur 2 classes en référence aux échanges du Conseil d'Administration du 2 octobre 2014 , une classe de 3ème n'ayant à ce jour pas de projet de déplacement pédagogique sur plusieurs jours.

M.Brigant indique que par rapport au projet initial une visite au Palais de l'Elysée s'est rajouté le 2 avril 2015 pour compléter le parcours citoyen déjà prévu : visite de l'Assemblée Nationale qui sera préparée au préalable par la venue au collège de M.Bui, député .

Mme Faccenda présente le budget : le coût total du séjour s'élève à 12240 euros, le coût DU séjour par élève s'élève à 200 euros.

M.Cam , représentant des parents d'élèves, indique que le prix est élevé pour les familles, notamment en comparaison avec les déplacements en Allemagne ou encore en Italie. M.Brigant indique que le projet ne s'inscrit pas dans le cadre d'un échange, ce qui peut expliquer le prix.

M.Cam et Mme Le Coz pensent également « aux élèves qui restent ».

Mme Faccenda et M.Brigant indiquent que le projet est cohérent, car participe d'un projet classe , fil conducteur de progressions pédagogiques tout au long de l'année.

Mme Faccenda précise que les équipes sont attentives à la situation et que des projets autres pourront être proposés à la classe de 3C.

Les objectifs et le budget de ce déplacement sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

Pour : 16

Abstentions : 4

Contre : 1

5. Sortie géologique à Crozon

Mme Faccenda présente la sortie pédagogique à Crozon pour l'ensemble des élèves de 5èmes dans le cadre de leur programme de Sciences et Vie de la Terre avec Mme Brigant.

Cette sortie prévue pour deux classes le 4 juin 2015 et 2 classes le 5 juin 2015 est d'une extrême richesse géologique, permettant d'aborder 99% des thèmes au programme et intérêt de faire découvrir le terrain aux élèves.

Mme Faccenda présente le programme : ½ journée sur le terrain et ½ journée de visite à la maison des minéraux.

Les professeurs de technologie sont également impliqués avec une étude du Pont de Térenez.

Le départ est prévu à 8h30 et le retour au Collège aux alentours de 18h30.

La sortie est totalement prise en charge par l'établissement : 200 euros (990 euros de transport et 1010 euros d'activités sur place).

Les objectifs et le budget de ce déplacement sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

Pour : 17

Abstentions : 4

Contre : 0

6. Présentation de l'épreuve d'Histoire des Arts -DNB session 2015

Mme Faccenda indique qu'une lettre d'information a été transmise aux parents d'élèves de 3èmes afin de préciser l'accompagnement et les étapes de l'orientation des 3èmes, les modalités d'obtention du Diplôme National du Brevet et l'épreuve d'Histoire des Arts.

L'oral d'Histoire des Arts aura lieu l'après-midi du mercredi 13 mai 2015.

Les thématiques retenues sont :

- arts/états/pouvoirs
- art/rupture/continuité
- art/espaces/temps
-

Chaque élève devra constituer une liste de **5 objets d'études** qu'il présentera **individuellement ou en binôme** :

Possibilité 1 :

- 3 œuvres étudiées en classe 3ème
- 1 œuvre étudiée en 6ème, 5ème ou 4ème.
- 1 œuvre de création

Possibilité 2 :

- 4 œuvres étudiées en classe 3ème
- 1 œuvre de création

Possibilité 3 :

- 4 œuvres étudiées en classe 3ème
- 1 œuvre étudiée en 6ème, 5ème ou 4ème.

Possibilité 4 :

- 5 œuvres étudiées en classe 3ème

Les listes d'œuvres seront transmises aux élèves via leurs professeurs.

Afin d'accompagner les élèves dans la préparation de cette épreuve, une demi-journée de travail sera prévue avant les enseignants avant les vacances de Noël et un oral blanc sera également prévu courant 2015.

Point III Contrats et conventions

18H30 : départ de M.Lucas-membres du CA : 20

1. Convention Dispositif d'Assistance Informatique Académique (DAIP)

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec le lycée professionnel Jean Guéhenno de Vannes pour la gestion du DAIP.

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

2. Convention Hobart-Maintenance lave-vaisselle

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Hobart pour la maintenance du lave-vaisselle

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

3. Convention Cesbron- maintenance froid et climatisation

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Cesbron pour la maintenance froid et climatisation.

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

4. Convention APA-dératisation

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec APA pour la dératisation

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

5. Convention Iroise ventilation- dégraissage hotte de cuisine

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Iroise ventilation pour le dégraissage de la hotte de cuisine.

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

6. Convention Euroénergie-pompe à chaleur

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Euroénergie pour l'entretien de la pompe à chaleur.

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

7. Convention SARP Ouest vidange bac à graisse

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec SARP Ouest pour la vidange du bac à graisse.

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

8. Convention orange

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Orange.

Le contrat avec Orange est en cours de négociation : 800 euros d'économies par an sont prévus. Mme Kuligowski indique qu'après renseignements auprès de collègues d'autres établissements , ce contrat est tout a fait satisfaisant .

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

9. convention « théâtre dans ta classe) théâtre de Morlaix

Mme Faccenda présente le projet « théâtre dans ta classe » proposé par Mme Ollivier du Théâtre de Morlaix : une pièce de 5 à 10 minutes interprétée par une actrice devant une classe non informée de cette action suivie de 30 minutes d'échanges sur la pièce et le théâtre en général. L'action est prévue le lundi 1er décembre 2014 ;

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec le théâtre de Morlaix.

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

10. Convention Comité de Jumelage « Lanmeur Hohenmolsen »

Mme Faccenda présente la convention prévue entre le collège et le Comité de Jumelage « Lanmeur-Hohenmolsen » dans le cadre de l'utilisation du car par des membres du comité lors du séjour pédagogique en Allemagne prévue du 23 mars au 1er avril 2015.

Cette convention a été rédigée le jeudi 13 novembre en présence de M.Lumeau, président du comité ; Mme Penvern, vice-présidente, Mme Faccenda, principale, Mme Kuligowski, gestionnaire, et Mme Cadiou, professeur d'allemand, organisatrice du séjour.

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec le comité de jumelage « Lanmeur-Hohenmolsen » :

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

Point IV : Points financiers :

1- Renouvellement et signature des contrats du groupement de commandes.

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer le renouvellement des contrats du groupement de commandes :

Pour : 20

Abstentions : 0

Contre : 0

2- Budget 2015

Mme Kuligowski présente la présentation du budget en commençant par un rappel des principes fondamentaux.

Mme Kuligowski explique les raisons de la baisse de 40% de la dotation reçue du Conseil Général (139 jours de fond de roulement) : volonté d'équilibrer les fonds de réserve des établissements.

M.Le Guedes, parent d'élèves indique que plutôt que d'avoir une réduction de 40%, il aurait été préférable d'utiliser l'argent.

Mme Hion, professeur, pose la question de l'impact sur le budget de l'établissement.

Mme Kuligowski indique que l'impact est minime pour cette année 2014/2015.

M.Brigant, professeur demande ce qu'il se passera si l'on décide d'épuiser les fonds de réserve. Mme Kuligowski indique qu'il faut être vigilants et que l'argent doit être dépensé intelligemment en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'argent public et que chaque ligne du budget doit être justifiée.

Mme Hion indique que certaines salles ne sont pas équipées en vidéo projecteurs et que cet achat aurait pu être fait vu le budget de l'établissement.

Mme Kuligowski précise que seules deux salles ne sont pas équipées et qu'en ce qui concerne ces salles des propositions d'installation de vidéo mobiles ont été faites, mais refusées par les enseignants occupants les salles. Il sera possible d'en acheter cependant. La restructuration des salles au rez-de chaussée libérera également des vidéos, le choix d'attendre a donc été fait.

Mme Hion demande comment les enseignants peuvent se positionner par rapport au budget et comment faire pour se positionner lorsque l'on a des besoins et des projets.

Mme Faccenda indique que les projets doivent lui être présentés pour en étudier la faisabilité. Le budget est également un acte pédagogique avec des choix à faire. En ce qui concerne l'impact sur la pédagogie de la réduction de 40% sur le budget, Mme Faccenda indique qu'il est moindre : le budget concerne pour moitié la mise en place du pédagogique et la vie de l'élève, l'autre moitié le fonctionnement. Pour les déplacements pédagogiques par exemple, 4000 euros sont prévus cette année, contre 3200 l'an passé.

M.Cam, parent d'élève, indique qu'il existe aussi des normes budgétaires à ne pas

dépasser par rapport à la taille de l'établissement.

Mme Faccenda indique également que le Conseil Général a toujours su se montrer présent à l'écoute des besoins de l'établissement.

18H57 : départ de M.Larhantec, 19 membres.

Mme Kuligowski précise que le prélèvement sur fonds de roulement : 55 344,26 euros.

Mme la Principale demande l'approbation du budget :

Pour : 19

Abstentions : 0

Contre : 0

3-Acte de signature Chef d'Établissement pour commandes 2015

Mme la Principale demande aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à signer les bons de commandes pour 2015

Pour : 19

Abstentions : 0

Contre : 0

4-Répartition des fonds sociaux 2014/2015

Mme Kuligowski présente la répartition des fonds sociaux pour l'année 2014/2015, en indiquant que la priorité est donnée pour l'aide à la restauration.

Mme Faccenda soumet la répartition des fonds sociaux au vote :

Pour : 19

Abstentions : 0

Contre : 0

Point V- Questions diverses

Mme Faccenda présente les questions diverses adressées par les représentants des personnels enseignants :

1-a- après l'annonce d'une réduction de 40% de la subvention du Conseil Général consécutive au niveau des fonds de réserve actuels, comment ajuster l'utilisation de nos fonds de réserve en fonction de l'abattement de la subvention du Conseil Général dans l'espoir de retrouver un niveau de subvention comparable à celui que nous avons actuellement ?

1-b quelles conséquences cette réduction de 40% aura-t-elle sur la vie pédagogique et sur les déplacements pédagogiques ?

Les questions relatives au budget ont été traitées lors de la présentation et les enseignants confirment avoir eu les réponses.

2- l'établissement est engagé dans un programme Agenda 21 depuis 2 ans. Comment rendre cette démarche compatible avec l'utilisation de bouteilles d'eau au self ?

Mme Faccenda indique que du fait de la restructuration prévue par le Conseil Général à la restauration, la question de l'installation de fontaines à eau en remplacement des bouteilles d'eau pourra être étudiée. C'est une modification importante qui doit être bien analysée : nettoyage des pichets, consommation d'eau....

M.Brigrant souligne l'incohérence de l'inscription de l'établissement à l'Agenda 21 et des déchets et du gaspillage engendrés par les bouteilles.

Mme Bellec indique que les pichets en inox sont interdits et que ceux en plastique vieillissent mal

Mme Bellec et Mme Plantec précisent que l'eau est réutilisée pour le nettoyage.
Un comité de pilotage de l'Agenda 21 se réunissant au mois de décembre 2014, cette question sera proposée à l'ordre du jour.

3a) Où en sont les projets de rénovation de la salle omnisports et de construction d'un nouveau gymnase en face du collège ?

Mme Faccenda a contacté M.Fichet, maire de la ville pour connaître l'avancée de ces projets.

En ce qui concerne la rénovation de la salle, un budget à hauteur de 500 000 euros étaient initialement prévu. Suite à une réunion avec le Conseil Général et autres partenaires dans le cadre des contrats de territoires, la rénovation a été estimée à 800 000 euros ce qui repousse les travaux. Le projet est donc à l'étude et M.Fichet a indiqué qu'il tiendra informé le collège de l'évolution de la rénovation.

En ce qui concerne, la construction d'un nouveau gymnase en face du collège, M.Fichet a précisé que le projet était en suspens pour des questions financières et que la priorité était donc mise sur la rénovation du gymnase.

3b) Serait-il possible de réunir les différentes associations sportives lameuriennes pour travailler ensemble sur les projets et évoquer les éventuelles difficultés de fonctionnement ?

Mme Faccenda explique qu'une réunion est prévue à chaque rentrée scolaire à la Mairie. Cette année, Mme Kuligowski y a représenté le collège. Mme Faccenda a convenu avec M.Fichet qu'à partir de la rentrée prochaine le coordonnateur et les professeurs d'EPS seront également invités à cette réunion, ce qui leur permettra d'échanger avec les partenaires des autres associations.

En accord avec M.Fichet, une rencontre sera également organisée entre M me Le Coz, adjointe à la Mairie, Mme Faccenda et les professeurs d'EPS pour échanger sur le fonctionnement.

4- Quelles nouvelles peuvent être données des travaux annoncés de restructuration des salles de sciences ? Quand débiteront-ils ? Quelle est la durée prévue ?

Les travaux devraient débiter durant l'été 2015. La durée de ces travaux n'est pas encore déterminée mais ceux-ci auront lieu sur une longue période, au moins la moitié de l'année. Des métrages ont été faits à la mi-octobre. Ces travaux auront bien évidemment un impact sur la vie de l'établissement, des aménagements au niveau des salles devront être pensés et l'accueil des élèves et des membres de la communauté éducative pour la sécurité de tous et de toutes.

L'ordre du jour est levé, la séance est levée à 19h28

La présidente du Conseil d'Administration

Le Secrétaire de séance



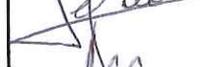
Mme PLANTEC ROUSSIC

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Mme PLANTEC ROUSSIC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 25 novembre 2014

QUORUM :

Présents :

	Qualité	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
1. EQUIPE DE DIRECTION	Principale C.P.E. Gestionnaire	FACCENDA M. PLANTEC-ROUSIC F. KULIGOWSKI O.		
2. REPRESENTANT de la Collectivité Territoriale	Conseiller Général collectivité locale collectivité locale	BERNARD N. FICHET J. L. BIHAN P.	QUENEA A.	Abs Abs 
3. PERSONNALITES QUALIFIEES	Infirmière avocat	PENVERN C. GUYOMARCH G.		 Abs
4. PERSONNELS ELUS DE l'établissement		LARVOR B. BRIGANT H. HION C. LUCAS H. CADRAN J. LE LAY E. BELLEC B YVEN A.	LE PAGE G. LOUVEL A. REMOND C. BRIGANT G. GUILLOU S. LARHANTEC C.	                 
5. PARENTS d'ELEVES		LE CUNUDER G. MARTIN S. LE GUEDES G. CAM D. MEAR J. LOUIN R. BONSTOW J. QUEGUINER K.	SCOUARNEC I. LE COZ G. DOUBROFF S. GUEZELLOU T.	         

Ordre du jour modifié du Conseil d'administration du 25/11/2014

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration. Du 2 octobre 2014
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie de l'établissement : acteurs et instances

- 1. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration**
- 2 Installation de la commission permanente**
- 3 Installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté**
- 4 Installation du conseil de discipline**
- 5 Installation de la commission éducative**
- 6. Installation de la commission d'attribution des fonds sociaux**
- 7. Installation du Conseil Vie Collégienne**

Point II – Vie pédagogique et vie scolaire

- 1.-Programme prévisionnel d'actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté**
- 2. Déplacement pédagogique en Allemagne**
- 3. Déplacement pédagogique en Italie**
- 4. Déplacement pédagogique à Paris**
- 5. Sortie Géologique à Crozon**
- 6. Présentation de l'épreuve d'Histoire des Arts – DNB session 2015**

Point III – Contrats et conventions

- 1. Convention Dispositif d'Assistance Informatique Académique (DAIP)**
- 2. Convention Hobart- maintenance lave-vaisselle**
- 3. Convention Cesbron- maintenance froid et climatisation**
- 4. Convention APA- dératisation**
- 5. Convention Iroise ventilation- dégraissage hotte de cuisine**
- 6. Convention Euroénergie- pompe à chaleur**
- 7. Convention SARP Ouest- vidange bac à graisse**
- 8. Convention Orange**
- 9. Convention « Théâtre dans ta classe » Théâtre de Morlaix,**
- 10. Convention Comité de Jumelage « Lanmeur Hohenmôlsen »**

Point IV – Points financiers

- 1. Renouvellement et signature des contrats du groupement de commandes**
- 2. Budget 2015**
- 3. Acte signature Chef d'établissement pour commandes 2015**
- 4..Répartition des fonds sociaux 2014/2015**

Point V : Questions diverses :

Merci de me faire parvenir les questions diverses 48 h avant le Conseil d'Administration

Annexe 1

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

Le présent règlement intérieur détermine l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration du collège Aux Quatre Vents de Lanmeur.

ARTICLE 1 (article 12 du décret du 31 octobre 1990)

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire sur l'initiative du Chef d'Établissement au moins trois fois par an. Il est en outre réuni en séance extraordinaire à la demande de l'autorité académique, de la collectivité territoriale de rattachement, du Chef d'Établissement ou de la moitié au moins de ses membres sur un ordre du jour déterminé.

ARTICLE 2 (article 17 du Décret du 30 août 1985)

Le chef d'établissement fixe les dates et heures des séances. Il envoie les convocations accompagnées du projet d'ordre du jour et des documents préparatoires, au moins dix jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à 1 jour en cas d'urgence.

ARTICLE 3 (article 15 du décret du 30 août 1985)

Les séances du conseil d'administration ne sont pas publiques. L'autorité académique ou son représentant peut assister aux réunions du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut inviter à titre consultatif toute personne dont la présence paraîtrait utile.

ARTICLE 4

Les titulaires sont convoqués à chaque Conseil d'Administration. En cas d'absence d'un titulaire, celui-ci organisera son remplacement auprès d'un suppléant.

ARTICLE 5

Les séances débutent, sauf exception, à 17h30 et sont organisées de préférence le lundi, mardi ou jeudi. La durée des séances est fixée à 3 heures 30, avec prolongation possible de 30 min au maximum. Si cette prolongation s'avérait insuffisante, le Conseil d'administration se réunira dans un délai de 48h maximum.

ARTICLE 6

Les demandes de mise à l'ordre du jour sont transmises par écrit au chef d'établissement 15 jours au moins avant les séances, de manière à être prises en compte pour le projet d'ordre du jour figurant sur les convocations ; cette disposition ne concerne pas les « questions diverses » qui peuvent être ajoutées au moment de l'adoption de l'ordre du jour en début de séance et doivent être communiquées 48 h avant la date du conseil au Chef d'Établissement, dans les limites de la durée de la séance et de la disponibilité des informations demandées. L'ordre du jour est adopté avec mention du mode de traitement des questions inscrites (information/débat/délibération).

N.B. : une motion peut être déposée auprès du Conseil d'Administration mais ne peut être votée.

ARTICLE 7

Le procès-verbal du Conseil d'Administration précédent est adopté en début de séance avant adoption de l'ordre du jour.

ARTICLE 8

Le secrétariat est assuré en alternance par un des membres élus du Conseil d'Administration.

ARTICLE 9

Les votes sont personnels, ils interviennent à la majorité des suffrages exprimés. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix. Le vote secret est de droit si un membre du Conseil le demande.

ARTICLE 10 -

Les dispositions du présent règlement sont adoptées par le Conseil d'Administration dans sa séance du 25 novembre 2014 pour la durée de l'année scolaire 2014-2015.

**COMMISSION PERMANENTE
2014/2015**

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Adjoint Gestionnaire	Mme KULIGOWSKI
Représentant de la collectivité territoriale de rattachement (1)	M.BIHAN
Représentants élus des personnels (4) 3 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation 1 au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers , de service, sociaux et de santé	- M.CADRAN - M.LUCAS - Mme HION - Mme GUILLOUX
Représentants élus des parents d'élèves (3)	- M.LE GUEDES -Mme SCOUARNEC - Mme MARTIN suppléant : M. CAM
Représentant élu des élèves (1)	M.QUEGUINER suppléante : Mlle BONSTOW

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET CITOYENNETE

2014/2015

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Personnels d'éducation, sociaux et de santé	Mme PLANTEC-ROUSIC Mme LANCIEN Mme HAMONOU
Représentants élus des personnels enseignants et personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service.	-M.CADRAN - Mme JEGADEN
Représentants élus des parents d'élèves (3)	- Mme LOUIN -Mme SCOUARNEC - Mme MARTIN
Représentant élu des élèves (1)	M.QUEGUINER Mlle BONSTOW

CONSEIL DE DISCIPLINE

2014/2015

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Gestionnaire	Mme KULIGOSWSKI
Conseillère Principale d'Éducation	Mme PLANTEC-ROUSIC
Représentants des personnels 4 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation 1 au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques , ouvriers et de service	 -M.BRIGANT -Mme LARVOR -Mme HION -M.LE LAY M.LARHANTEC
Représentants élus des parents d'élèves (3)	- Mme LE COZ -Mme MARTIN - M.MEAR suppléants : M.CAM/M.LE GUEDES
Représentant élu des élèves (2)	M.QUEGUINER Mlle BONSTOW

COMMISSION EDUCATIVE

2014/2015

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Conseillère Principale d'Éducation	Mme PLANTEC-ROUSIC
Représentants des personnels au titre des personnels d'enseignement et d'éducation	Professeur principal de la classe concernée représentants personnels enseignants et éducation du collège
Représentants élus des parents d'élèves (3)	- M.LE GUEDES -Mme MARTIN - suppléant : Mme LE COZ.
Représentant élu des élèves (2)	M.QUEGUINER Mlle BONSTOW

COMMISSION ATTRIBUTION DES FONDS SOCIAUX

2014/2015

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Gestionnaire	Mme KULIGOWSKI
Conseillère Principale d'Éducation	Mme PLANTEC-ROUSIC
Assistante Sociale	Mme HAMONOU
Représentants élus des parents d'élèves	Mme LE COZ Mme MARTIN

Questions posées par les représentants des personnels d'enseignement :

1-a) Après l'annonce d'une réduction de 40 % de la subvention du Conseil Général consécutif au niveau des fonds de réserve actuels, comment ajuster l'utilisation de nos fonds de réserve en fonction de l'abattement de la subvention du CG dans l'espoir de retrouver un niveau de subvention comparable à celui que nous avons actuellement ?

1-b) Quelles conséquences cette réduction de 40 % aura-t-elle sur la vie pédagogique et notamment sur les déplacements pédagogiques ?

2) L'établissement s'est engagé dans un programme Agenda 21 depuis 2 ans. Comment rendre cette démarche compatible avec l'utilisation des bouteilles d'eau au self ?

3-a) Où en sont les projets de rénovation de la salle omnisports et de construction d'un nouveau gymnase en face du Collège ?

3-b) Serait il possible de réunir les différentes associations sportives lanmeuriennes pour travailler ensemble sur les projets et évoquer les éventuelles difficultés de fonctionnement ?

4) Quelles nouvelles pouvez vous nous donner des travaux annoncés de restructuration des salles de sciences qui impacteront aussi les salles d'histoire-géographie ? Quand débiteront-ils ? Quelle est la durée prévue ?

Lanmeur le 24/11/14,

Pour les représentants du personnel enseignant

Hervé Brigant,



Reçues par mail le 21/11/14

